

Procès verbal du conseil d'école **du 14 novembre 2023**

L'équipe enseignante :

CE2-CM1 : Mme Akroud et M.Laziou (excusé)
CM1 : Mme Valerio
CM2 : M. Gilliers et Mme Grémont (excusée)
CM1-CM2 : Mmes Delaey (excusée) et Mme Grémont (excusée)
Direction : M Gilliers

Inspecteur de l'Education Nationale :

M. Féréol (excusé)

Les représentants de la mairie :

Mme Hague, conseillère municipale déléguée à la scolarité

Les représentants des parents d'élèves :

Mme Dusauls
Mme Perbost (excusée)
Mme Doumen (excusée)
Mme Lakhel
Mme Deperrois (excusée)
Mme Kiamana (excusée)
Mme Pigne (excusée)
Mme Ozane

Ouverture de la séance : 17h45

Tour de table, présentation des intervenants et rappel des missions du conseil d'école. Rappel des règles du vote.

1. Bilan de la rentrée scolaire

- **Effectifs**

97 élèves à la rentrée. 2 arrivées depuis, en CM1, et 1 départ en CM1.

Moyenne actuelle avec 98 élèves : 24,5 élèves par classe.

46 CM2, 34 CM1, 18 CE2.

Classes de CE2-CM1 (24), CM1 (24), CM1-CM2 (24), CM2 (26)

Prévision 2024 (enquête éducation nationale de novembre) : 93 élèves dont 13 CE2

- **Evolutions des personnels de l'école**

Nouvel enseignant : M.Laziou le vendredi dans la classe de CE2-CM1 ;

RASED : pas de nomination de maître G, comme l'an dernier.

Recrutement service civique en cours.

- **Elections parents élèves**

8 candidats, une seule liste, affiliée FCPE. Taux de participation = 56%. Liste élue.

- **Mise en place des aides :**

RASED (réseau d'aide aux enfants en difficultés)

Aide par le maître E (Mme Delannay) : difficulté dans les apprentissages scolaires. 1 demande formulée.

Aide par le psychologue de l'éducation nationale (M.Clamens) : aide ponctuelle ou suivie selon les besoins. 2 élèves concernés.

Le RASED intervient également en « pôle ressource » pour l'aide apportée aux enseignants (passation évaluations de rentrée en CM1, évaluations individuelles pour enfant en difficultés, conseils et ressources pédagogiques)

APC (activités pédagogiques complémentaires)

Proposition pédagogique en fonction des besoins, sur le temps du midi.

2. Restitution de l'évaluation d'école

Merci aux partenaires qui ont contribué à l'élaboration de cette évaluation externe.

La synthèse présentée lors du conseil sera disponible sur le blog de l'école.

Rappel : les évaluateurs externes remettent un rapport qui donne des préconisations et des propositions d'évolutions à inscrire dans les futurs projets d'école. Il n'y a pas de bilan chiffré (donc pas de « note »).

3. Modification et vote du règlement intérieur.

Principales évolutions :

- remplacement de la terminologie liée aux "parents" pour évoluer vers les "représentants légaux"

- ajout de nouvelles disposition légales sur les mesures éducatives applicables

- évolutions diverses : précisions sur les entrées/sorties, précisions sur la communication avec les familles, autorisation du goûter le matin, précision sur les dispenses de sport...

Résultat du vote : 7 voix pour / 0 voix contre / 0 abstention

Les modifications du règlement intérieur sont adoptées.

4. Bilan financier de la coopérative

Document réalisé et commenté par M.Gilliers, présenté lors de la réunion.

Le bilan complet est disponible auprès du directeur.

La coopérative permet de financer les sorties scolaires, ou l'achat de matériels pédagogiques spécifiques (ingrédients pour une recette faite en classe, bulbes de plantes,...)

Le bilan de l'année 2022-2023 est proche de l'équilibre. Des dépenses importantes ont été nécessaires pour mener à bien nos projets (près de 11.000€), mais nos partenaires, municipalité, Ecole en Balade, et Agence de l'eau, ont largement financé les besoins.

Perspectives 2023-2024 : l'ensemble des projets conduit à des dépenses prévisionnelles dont le financement doit être construit avec la municipalité et l'Ecole en balade.

5. Projets pédagogiques

- **Silence on lit**

15 minutes de lecture libre dans la classe, projet également porté par les collèges voisins.

- **Projet d'école pour 2020-2025 :**

Validé en 2020-2021, valable 5 ans.

Rappel des objectifs :

- ⇒ Ecrire pour communiquer
- ⇒ Donner du sens aux mathématiques
- ⇒ Faire agir les élèves en faveur du développement durable.
- ⇒ Mieux collaborer avec les partenaires

Dans ce cadre :

- **Participation aux élections du Conseil Municipal des Enfants (CME) :** en septembre
- **Jardin** (toutes les classes) : poursuite du projet
- **Blog :** Outil de communication vers les familles, mais aussi outil pédagogique (utilisation raisonnée d'internet, rédaction d'articles, choix de photos...). Accords des familles recueillis pour publication de photos ou de travaux.
- **Liaison intergénérationnelle (CE2-CM1) :** échanges avec l'EHPAD l'Eau vive – 4 rencontres prévues : jeux de société, contes, sport + **Spectacle BLIND (CE2-CM1) :** conte sensoriel et technologique autour du handicap, en novembre
- **Echanges avec Normandie Lorraine (CM2) :** rencontres sportives avec des enfants en situation de handicap visuel
- **Intervention Police Nationale** (pour les CM2) : le permis Internet, en décembre, puis remise des diplômes en janvier.
- **Intervention infirmière du collège** (pour les CM2) en avril-mai, sur le thème « qu'est-ce que grandir ? » pour aborder la puberté, l'alimentation, les besoins de sommeil ...
- Autres échanges avec le collège à construire. Réunion école-collège en novembre.
- **Judo :** (toutes les classes) : 7 séances en partenariat avec le club de St Léger. A nouveau une belle réussite, saluée par tous et toutes.
- **EAPE :** (CM1-CM2 et CM2) Olympiades en fin d'année, interventions en classe pendant l'année.

- **Projets / Sorties complémentaires**

- **Festival BD Normandie Bulle (CM1)** en septembre, et projet commun avec les CE1 de Coty1 autour de la BD.
- **Musée des Beaux-Arts :** (CM1 et CM1-CM2) : programme de 5 sorties pour chaque classe dans l'année. Visites et ateliers « art visuel ».
- **Château de Versailles** (toutes les classes) : dans le cadre du programme d'histoire. A planifier.
- **Théâtre écho du Robec :** (CE2-CM1 et CM1) en janvier, « La ronde des choux », fabliaux du Moyen-âge.
- **Sorties patrimoine à Rouen, animées par la métropole (CM2) :** aître St Maclou, en janvier ; visite contée "Les métiers du Robec au temps jadis", à planifier.
- **Ferme du Mathou (CE2-CM1 et CM1) :** 2/07
- **Initiation aviron à la base nautique de Belbeuf :** (CM1-CM2 et CM2), fin mai.
- **Olympiades (CE2-CM1 et CM1) :** 25/06

6. Sécurité et travaux

- **Alerte incendie (29/09) :** Evacuation rapide et sans difficultés.

- **PPMS 1 :** Simulation attentat-intrusion

Programmé au niveau de l'école le 20/10, mais reporté suite à l'attentat d'Arras. Reprogrammé le 24 novembre. Simulation prise d'otage dans un commerce voisin : les élèves restent cachés. Durée : 10 min.

- **PPMS 2 :** Simulation risque majeur

Sera programmé au niveau départemental plus tard dans l'année.

- **Bilan et demande de travaux**

Travaux/investissements réalisés :

- Mise aux normes des sanitaires et des accès bureau direction, rez-de-chaussée et sanitaires pour les PMR.
- Remplacement des bacs pour le jardin potager, par un espace en pleine terre.

Demandes des années précédentes :

- Stores occultants pour les classes
- Réhabilitation thermique du bâtiment
- Equiper les radiateurs de têtes thermostatiques.
- Remplacement du système de fermeture de la porte de l'étage qui mène vers l'escalier extérieur, par un dispositif anti-panique (il s'agit d'une évacuation de sécurité) + anti pince doigts
- Rénovation acoustique des salles de classes
- Patères sous le préau, mobiles ou fixes
- Installer un dispositif d'eau chaude pour les sanitaires (cf hygiène des mains en période de COVID en hiver!)
- Amélioration générale des sanitaires (liste de proposition par les enfants)

Demandes formulées cette année :

- Table en bois pour activités sous le préau
- Visiophone avec gâchette électrique pour ouverture du portail à distance
- A confirmer selon réparabilité : vidéoprojecteur classe 1
- Radiateur pour les sanitaires garçon

7. Agenda

Prochains conseils d'école :

- Conseil 2 : 19 mars
- Conseil 3 : 11 juin.

Remise des livrets :

- Trimestre 1 : 26 janvier
- Trimestre 2 : 28 juin

8. Questions diverses

Questions des parents élus :

1°. SECURITE - *Passage en niveau urgence attentat.*

Question : Serait-il possible d'obtenir de la visibilité sur les dispositions prises en cas d'incident ?

Disposez-vous d'un protocole à suivre/respecter désormais au moment de l'accueil des enfants, à la sortie et/ou à la récréation ?

Rappel : le plan Vigipirate est passé à l'état « urgence attentat », mais était déjà actif.

Parmi les mesures actives ou renforcées :

- l'accueil à l'entrée des écoles et établissements scolaires est assuré par un adulte
- dans le premier degré, il est demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant qu'ils déposent ou récupèrent leurs enfants.
- un contrôle des sacs et de l'identité peut être effectué
- vérification systématique de l'identité des personnes étrangères à l'établissement
- seuls les personnels, les enfants et les personnes autorisées peuvent être présents dans l'enceinte scolaire
- les sorties scolaires restent autorisées

2°. BILAN D'EVALUATION

Un bilan d'évaluation des écoles a été mené l'année dernière.

Question : Serait-il possible d'en avoir la lecture et de partager sur les conclusions apportées aux familles ?

Question répondue dans l'ordre du jour.

3°. PAI : Projet d'accueil individualisé

Dans cadre d'un PAI, le changement d'établissement peut nécessiter un rappel du processus afin que l'enfant concerné soit bien pris en charge

Question : Serait-il possible de nous rappeler le protocole d'un PAI au sein de l'établissement ? Comment les informations transmises transitent entre l'école et le périscolaire ? Comment est géré le flux d'information entre les nouveaux employés et les remplaçants ?

Selon les pathologies, la validation d'un PAI peut nécessiter l'intervention du médecin scolaire. Pour d'autres, une ordonnance et une autorisation de prise de médicament sont suffisantes.

Sauf indication contraire, un PAI est valable pour la durée de scolarité dans un même établissement. Les pochettes PAI contenant le matériel sont rendues en fin d'année pour vérification et renouvellement du contenu par les familles. Une nouvelle autorisation de prise de médicament est demandée chaque année, mais ne nécessite pas forcément une nouvelle ordonnance (selon pathologies et évolutions).

A Coty2, les pochettes PAI sont toutes regroupées au même endroit, accessible par les enseignants et le périscolaire, avec une liste des enfants concernées. Des indications aux remplaçants sont données dans les classes (affichage et/ou mention sur les cahiers d'appel).

4°. RASED :

Lors de l'évaluation des écoles, il a été mis en exergue l'importance de rappeler le rôle du RASED.

Question : Est-ce que ce point d'information pourrait être partagé avec les familles pour renforcer leur connaissance sur le fonctionnement de l'école ainsi que de ses ressources ?

Rappel : les membres du RASED sont sollicités par les enseignants. Des concertations sont organisées à cette fin. Ils interviennent en priorité sur les cycles 1 et 2.

Une plaquette d'information sera mise à disposition sur le blog de l'école.

Lever de séance : 19h10

Signature :

Le directeur, M Gilliers

